

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Renouvellement et extension d'une carrière-société Nexstone
commune de Salles La Source

Le public est informé qu'une enquête publique suivant une demande d'autorisation environnementale unique est organisée sur le territoire de la commune de Salles La Source, siège de l'enquête, **pour une durée de 31 jours consécutifs, du mardi 7 avril 2026 à 09H00, au jeudi 7 mai 2026 à 17H00 inclus**, suite à la demande déposée par la Société Nexstone, en vue d'obtenir le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de calcaire, sur la commune de Salles La Source.

Le projet est soumis à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement aux rubriques suivantes : n° 2510-1 (autorisation), n°2.1.5.0 (autorisation IOTA).
A la procédure de récépissé d'enregistrement, par référence aux rubriques n°2515-1 et n°2517-1.

Le tribunal administratif de Toulouse a désigné Madame Catherine Fuertes en qualité de commissaire enquêtrice et Monsieur Jean-Paul Jaudon en qualité de commissaire suppléant.

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier de demande environnementale sera consultable :

- aux mairies de Salles La Source et de Sébazac-Concourès, aux jours et horaires d'ouverture au public ;
- sur le site internet des services de l'État en Aveyron (www.aveyron.gouv.fr), à la rubrique publications - consultations du public -consultations en cours.

Les informations relatives au projet soumis à consultation du public sont à demander auprès de M. Germain Lot, responsable du projet, à l'adresse mail suivante : germain.lot@colas.com
Tel : 06.60.08.43.81

Pendant toute la durée de la consultation, le public peut présenter ses observations et propositions à la commissaire enquêtrice, de la manière suivante :

- via l'adresse mail suivante : pref-enquete-puechiver@aveyron.gouv.fr ;
- sur un registre à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire enquêtrice, déposé à la mairie à la mairie de Salles La Source - 31, cour de la Filature 12330 Salles La Source et à la mairie annexe de Sébazac-Concourès - 2, rue du Salès 12740 Sébazac-Concourès ;
- en rencontrant la commissaire enquêtrice, lors des permanences tenues à la mairie de Salles La Source - 31, cour de la Filature 12330 Salles La Source et à la mairie annexe de Sébazac-Concourès - 2, rue du Salès 12740 Sébazac-Concourès ;
- par correspondance (voie postale ou dépôt direct), adressée à la mairie de Salles La Source, 31, cour de la Filature 12 330 Salles La Source.

Seules, seront prises en compte les observations parvenues jusqu'au jeudi 7 mai 2026 à 17H00, dernier délai.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, afin de recevoir ses observations et propositions, aux dates suivantes :

Mairie de Salles La Source :

- mardi 7 avril 2026, de 09h00 à 12h00 ;
- jeudi 7 mai 2026 de 14h00 à 17h00 ;

Mairie de Sébazac-Concourès :

➤ samedi 25 avril 2026 de 09h00 à midi ;

Les observations manuscrites, figurant dans les registres d'enquête et celles reçues en mairies sont tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux mairies de Salles La Source et de Sébazac-Concourès.

Les observations numériques sont consultables sur le site internet <https://www.aveyron.gouv.fr> à la rubrique publications - consultations du public - consultations en cours.

Ces observations sont également communicables pendant toute la durée de l'enquête, à toute personne qui en fait la demande. Les frais de reprographie ou de mise sur support informatique sont à ses frais.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Salles La Source, à la préfecture de l'Aveyron (DCPPAT-SEDD) ainsi que sur le site internet des services de l'État (www.aveyron.gouv.fr), pendant un an, à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure, la préfète statuera sur la demande par arrêté préfectoral. La décision sera soit une autorisation avec des prescriptions éventuelles, soit un refus.

Rodez le - 4 MARS 2026

Pour la préfète de l'Aveyron
La secrétaire générale


Véronique ORTET